

14/01/2014

Communiqué

Ouverture de l'appel à projets de recherche jeunes chercheurs 2014

Pour la troisième année consécutive, l'ANSM ouvre un appel à projets pour financer des recherches scientifiques sur la sécurité d'emploi des produits de santé, indépendamment de l'industrie. En 2012 et 2013 l'ANSM a financé 39 projets de recherche pour un engagement total de 15,7 millions d'euros. En 2014, l'appel à projets de recherche s'adresse aux jeunes chercheurs.

L'appel à projets de recherche de l'ANSM a pour objectif de générer de nouvelles connaissances afin de renforcer la sécurité d'emploi des produits de santé. Cette politique de financement vise à favoriser le développement de la recherche académique indépendante. L'appel à projets de recherche 2014 s'adresse exclusivement aux jeunes chercheurs des organismes publics de recherche (universités, EPST, EPIC, ...), des organismes de recherche privés à but non lucratif (fondations ...) et des établissements de santé. L'ANSM souhaite ainsi favoriser la prise de responsabilité de jeunes chercheurs, leur permettre de développer leur propre recherche de façon autonome, et les impliquer dans le système d'évaluation et de surveillance des risques sanitaires des produits de santé destinés à l'homme.

Cet appel à projets de recherche concerne l'ensemble des produits de santé qu'ils soient à visée thérapeutique ou diagnostique : médicaments (chimiques, biologiques, génériques, excipients à effet notoire, biosimilaires, de thérapie innovante) et dispositifs médicaux notamment. Les projets soumis dans le cadre de l'appel à projets de recherche doivent apporter de nouvelles connaissances sur la sécurité d'emploi des produits de santé dans la vie réelle et devront s'inscrire dans l'un des domaines suivants :

- le développement, la mise au point, la validation et l'utilisation de systèmes et d'outils permettant d'identifier les signaux et détecter au plus tôt des risques pour les utilisateurs ;
- l'évaluation de la sous-notification des événements indésirables ;
- l'analyse d'impact des décisions sanitaires ;
- le développement de méthodologies innovantes d'évaluation de la sécurité et de la caractérisation biologique et physico-chimique des produits de santé ;
- l'analyse de la balance bénéfique/risque des produits de santé dans des groupes ou populations présentant une vulnérabilité et des risques particuliers.

Les projets de pharmacoépidémiologie, à partir des bases de données en santé ou à partir des cohortes, sont éligibles.

Tout projet permettant l'émergence de thématiques originales concernant la sécurité d'emploi, ou le renforcement de la surveillance des produits de santé, pourra être examiné s'il satisfait les critères d'éligibilité.

Les projets de recherche fondamentale, le développement de produits de santé (en particulier les essais cliniques de phase I, II ou III sur les médicaments), l'identification d'une nouvelle indication pour un produit ainsi que les recherches interventionnelles comportant une intervention à risque non justifiée par une prise en charge habituelle, ne sont pas éligibles.

Les dossiers de candidature éligibles seront évalués par des experts externes à l'agence sur les critères suivants : positionnement thématique, qualité scientifique, méthodologie et faisabilité du projet, qualité des équipes participantes et valorisation. Suite à cette première évaluation, un jury extérieur à l'ANSM composé de personnalités scientifiques proposera la liste des meilleurs projets au Directeur général de l'ANSM qui décidera des projets à financer.

Les projets, d'une durée maximale de 36 mois, pourront être financés à hauteur de 250 000 euros.

La date limite de soumission des dossiers par voie électronique est fixée au 14 mars 2014 (les documents originaux signés devant être transmis au plus tard le 04 avril 2014), la publication des projets retenus étant prévue à l'été 2014 pour un démarrage des projets début 2015.

L'ensemble des documents de l'appel à projets de recherche 2014 est disponible sur le site internet de l'ANSM.

L'ANSM rappelle, par la mise en œuvre de cet appel à projets, sa volonté de mobiliser la recherche académique à but non lucratif sur la sécurité d'emploi des produits de santé permettant une meilleure évaluation de leur balance bénéfique/risque.

Contact : presse@ansm.sante.fr – Séverine Voisin – 01 55 87 30 22 – David Martinez – 01 55 87 30 77